



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Septembre octobre 2010
Bulletin N°60

EDITORIAL

Une rentrée bien chargée

Si vous n'en êtes pas encore convaincus, vous le serez probablement après la lecture du bulletin de notre Association. Vous y trouverez l'agenda avec beaucoup de manifestations, dont plusieurs nous concernent directement : le salon des associations, le nettoyage des talus SNCF, l'Assemblée générale annuelle, une randonnée pédestre.

Nous ferons le point sur les nombreux dossiers qui nous attendent : la rénovation de la digue, les travaux du pont SNCF, le prolongement du RER E (sans arrêt à Sartrouville !), le devenir de notre Boucle de Seine dans les 10 ans à venir...

Vous prendrez connaissance des « brèves » concernant notre quartier et ses alentours.

Il y a aussi la page d'histoire locale, sur Léon Fontaine, et son ami Guy de Maupassant, avec des anecdotes croustillantes.

Bonne lecture....

AGENDA

- Samedi 4 septembre après-midi : ouverture du musée de Sartrouville, situé 1 champ de Mars, près de l'église Saint Martin. Le musée sera ouvert également le samedi 18 septembre.. Merci aux Amis de l'histoire de Sartrouville. Renseignements : Tél : 01 39 14 32 21
- Dimanche 5 septembre: Salon des Associations , toute la journée, au Parc du Dispensaire. Notre Association, comme à l'accoutumée, aura un stand. Vous êtes invités à nous rendre visite.
- Samedi 11 septembre: promenade fleurie à Sartrouville, avec le service environnement de la ville. Départ à 10 h depuis les jardins de la mairie (parc Claude Erignac) pour une promenade pédestre au travers des espaces verts de la commune (durée 1h30 environ).
- Dimanche 12 septembre : Triathlon de Sartrouville, de 14h à 18h, sur la Seine et circuit en ville. Comme tous les ans, la ville recherche des signaleurs de course pour assurer la sécurité des participants. Inscription auprès de la ville ou par l'intermédiaire de l'Association.
- Samedi 18 et dimanche 19 septembre : Journées européennes du Patrimoine. Visite de l'église Saint-Martin. Visite du Théâtre de Sartrouville, côté coulisses, le samedi 18 de 9h45 à 17h. Inscriptions : 01 30 86 39 67.
- Dimanche 26 septembre : Grande fête de Sartrouville : brocante en centre ville de 8h à 20h, avenues Jean Jaurès et avenue de la République, par l'union des commerçants et artisans (UCAPS.) Informations en page 4

- Semaine du 27 septembre au 1 octobre : réunion de présentation du projet de la digue. Date à fixer. Voir page 2.
- Samedi 2 octobre : nettoyage des talus SNCF du quartier. (renseignements ci-après)
- Samedi 9 octobre, à 17 heures : Assemblée générale annuelle des adhérents de l'Association.
- Dimanche 10 octobre: fête des vendanges à Sartrouville, au parc du Dispensaire, avec le Comité du Vieux Pays.
- Dimanche 17 octobre : randonnée pédestre (renseignements en page 2)
- Jeudi 21 octobre: à Houilles, réunion publique sur le prolongement du RER E. Voir page 3.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

NETTOYAGE DES TALUS SNCF

Action citoyenne

Après la taille et le débroussaillage des talus par la SNCF en début d'année, des déchets et débris sont restés en place. Même s'ils sont désormais partiellement recouverts par la repousse de la végétation, ce n'est pas satisfaisant. A défaut d'autre solution, l'Association a proposé un « nettoyage citoyen ». Il aura lieu le samedi 3 octobre en matinée. La SNCF garantira la sécurité des participants qui interviendront sur le domaine ferroviaire. La ville assurera le soutien logistique par la fourniture d'une benne, le prêt de gants et de matériel. Il reste maintenant à trouver les volontaires parmi les riverains et les membres de l'Association. Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de Bernard Gougeon (Tél: 01 39 14 03 47), Georges Masullo (Tél : 01 39 57 96 33) ou de Gérard Blondeau (Tél: 01 39 14 08 04) ou encore par courriel auprès de l'Association.

Et après?

Comment gérer les talus et abords des voies SNCF? Le problème n'est pas spécifique à notre quartier, et ne peut trouver de solution isolément. La solution repose sur une bonne coordination entre SNCF, riverains et communes. Notre Association tente d'y contribuer, dans le cadre du Collectif le Cadeb.

Pour en savoir plus: www.cadeb.org Lettre 27 de septembre 2010 Dossier sur la gestion des talus.

ADHESIONS A L'ASSOCIATION

148 riverains du quartier sont actuellement à jour de leur cotisation. L'année n'est pas terminée, et nous devrions atteindre sinon dépasser le niveau de l'an dernier avec 151 adhésions.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Elle se tiendra le samedi 9 octobre, à partir de 17h, salle du 14 Juillet, rue Henri Dunant. Chaque adhérent recevra une invitation et un appel à candidatures pour le Conseil.

Le Conseil

Il comprend actuellement XX membres, élus pour deux ans par l'Assemblée Générale.

Le Conseil:

- prend toutes décisions pour la bonne marche de l'Association.
- organise les activités proposées aux adhérents.
- désigne les membres du Bureau.
- représente l'Association.

Il se réunit tous les deux mois environ.

Les délégués de rue

Le délégué est le correspondant local de l'Association dans sa rue ou son environnement proche. Il participe aux travaux du Conseil à sa demande.

La plupart des rues du quartier ont désormais un ou plusieurs délégués. Parmi les rues non encore pourvues, citons : Victor Hugo, Jean Racine, place de l'hôtel de ville, rue Cuvier, rue des Arts, quai du Pecq, avenue Roger Salengro. N'hésitez pas à proposer votre candidature.

RANDONNEE PEDESTRE

Pour la deuxième fois, l'Association organise une randonnée pédestre. Elle se déroulera le dimanche 17 octobre. Le départ aura lieu à 9h30, au rond-point Alfred Foulon, en direction du parc de Maisons-Laffitte. Le retour est prévu vers midi. Cette randonnée est accessible à tout public (de 8 à 10 km environ aller et retour). Renseignements complémentaires sur le site Internet de l'Association et le jour de l'Assemblée générale.

LES DOSSIERS EN COURS

TRAVAUX PONT SNCF

Le suivi du chantier

Le chantier a démarré comme prévu le 5 juillet, pour une durée estimée de quatre mois. La première tranche de travaux a été menée par la SNCF et concernait le pont lui-même. Aucun problème particulier ne semble avoir été rencontré par l'entreprise Fressynet spécialisée dans les travaux de création, d'entretien et de réparation de ce type d'ouvrage. Le décapage de l'ensemble du sous-tablier a permis de mettre à nu les poutres principales qui enjambent le tunnel : ces dernières sont apparues parfaitement saines et en bon état. La seule intervention a consisté à rétablir partiellement l'étanchéité de la voûte.

Parallèlement, ont commencé les travaux de reprise du réseau d'assainissement, émaillés par un incident le 13 juillet : une fuite de gaz, heureusement sans conséquences dommageables, a entraîné une coupure provisoire de l'approvisionnement pendant plus d'une journée.

Après la remise à neuf de tous les réseaux qui passent sous le pont ferroviaire, un habillage métallique avec éclairage indirect sera mis en place dans le tunnel. La chaussée sera rénovée et les trottoirs élargis à 2, 5 m seront pavés avec le matériau déjà utilisé avenue de la République (pierre bleue du Hainaut). Pour une meilleure sécurité, le terre-plein central sera prolongé jusqu'au milieu du pont et les trottoirs séparés

de la chaussée par des barrières ne permettant pas l'accroche de vélos. Pas de changement pour la hauteur maximum des véhicules : elle reste limitée à 4 mètres et sera contrôlée par des détecteurs de gabarit à infrarouge.

Les travaux devraient se terminer fin octobre.

Les déviations

Suite à la fermeture totale du pont ferroviaire pendant la durée des travaux, des déviations ont été mises en place.

Pour les poids lourds, l'itinéraire passe par la rue de la Convention et la rue de Tobrouk, et à titre exceptionnel par la rue Jean Nicolle et les quais.

Pour les autres véhicules, deux déviations sont proposées : l'une par la place de la gare et la rue Lamartine. L'autre par la rue Jean Nicolle et les quais. Il est à noter que certains automobilistes s'inventent un plan particulier de déviation, car on constate une circulation accrue dans de nombreuses rues du quartier.

Pour gérer la déviation par la rue Jean Nicolle, avec les bus circulant dans les deux sens, un feu tricolore provisoire a été installé à l'intersection avec l'avenue Jean Jaurès. Il donne satisfaction, notamment pour la traversée des piétons. Pour permettre les croisements, le stationnement a été neutralisé en partie haute de la rue, et le cheminement des piétons sanctuarisé par la pose de plots sur le trottoir côté impair. A partir de début septembre, le stationnement est supprimé également en partie basse côté pair. L'Association a demandé la pose de plots sur le trottoir opposé, comme dans la partie haute de la rue. La demande est à l'étude...

LA DIGUE RENOVEE EN 2011

La digue a été édifée dans les années 1960 afin de protéger les quartiers riverains des débordements de la Seine. Depuis lors, elle a dans l'ensemble rempli son office. Elle avait toutefois vieilli et une réhabilitation s'imposait. Un premier projet a été élaboré à la fin des années 1990. Il s'agissait de rétablir une continuité piétonne sur les 2,5 km de digue et d'améliorer l'aspect paysager par l'implantation de belvédères, afin que les habitants se réapproprient le Fleuve. Les crues de janvier 2000 et mars 2001 ont mis en lumière des points de faiblesse, et la nécessité d'agir. D'où en 2006 la pose d'un écran métallique de palplanches, au cœur de la digue, pour en assurer la solidité et l'étanchéité. La suite des travaux a été confiée au nouveau syndicat des berges de Seine et de l'Oise, le SMSO, constitué par le Département des Yvelines et une cinquantaine de communes riveraines.

L'objectif est double. Il s'agit de conforter et de stabiliser la digue, en comblant les affaissements de la berge creusée par l'érosion et redonner ainsi une forme régulière à l'ensemble. Résultat: l'ouvrage pourra résister à des crues plus importantes qu'actuellement, mais – on ne le rappellera jamais assez - ne supportera pas une montée des eaux comparable à celle de 1910.

L'autre objectif est d'ordre paysager. Des vues seront créées sur la Seine, avec la suppression des grands arbres qui fragilisent la digue. Une cinquantaine de sujets sera toutefois conservée et des saules seront plantés. Un cheminement continu – accessible aux handicapés – sera créé sur tout le linéaire.

Le projet sera présenté aux riverains lors d'une réunion organisée par la ville qui se tiendra à la rentrée (date à fixer). Viendra ensuite l'enquête publique qui aura lieu en fin d'année 2010 ou début 2011. Les travaux, d'un montant de 2,4 millions d'euros, devraient démarrer dès 2011.

Parallèlement, la ville étudie les conditions d'implantation d'une piste cyclable bidirectionnelle sur les quais, côté fleuve. Elle permettrait de relier les aménagements existants, à Montesson, dans le quartier la Borde, à ceux créés l'an dernier Sartrouville, quai Pierre Brunel, pour l'accès au Lycée privé Jean Paul II.

LE DEVENIR DE LA BOUCLE DE MONTESSON

La boucle de Montesson comprend sept communes : Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Montesson, Sartrouville, Le Vésinet. Ces communes sont regroupées depuis 2005 dans une intercommunalité : la Communauté de Communes de la Boucle de Seine. La CCBS a entrepris l'élaboration de son schéma d'urbanisme. C'est le visage de la Boucle dans les dix prochaines années qui est en train de se décider. Il s'agit en effet de fixer dans ce document les orientations fondamentales d'aménagement pour les dix prochaines années. Tous les domaines sont concernés : habitat, transports, activité.

Depuis le 1 juillet, a débuté la première phase de la concertation. Des panneaux d'exposition sont proposés dans chaque commune de la Boucle et au siège de la CCBS. A Sartrouville, l'exposition se tient au Centre technique municipal, 90 rue de la Garenne, aux jours et heures suivants : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.

Tous les documents sont également disponibles sur le site Internet de la CCBS. Vous êtes invités à réagir par des observations ou des propositions.

EOLE

Le prolongement du RER E à l'Ouest consiste à réaménager la ligne existante entre Mantes-la-Jolie et La Défense sur une longueur de 47 Km, et à percer un nouveau tunnel long de 8 Km environ entre La Défense et Haussmann-Saint-Lazare, terminus actuel du RER E (ligne Eole). L'objectif est de « renforcer la desserte de l'ouest francilien, de réaliser une nouvelle liaison est-ouest permettant de décharger le RER A, et d'offrir un nouvel accès au secteur de La Défense ». L'intérêt global de ce projet est évident. Il faut toutefois y regarder de plus près. En effet, dans la Boucle, les nouvelles rames du RER E emprunteront les lignes existantes, déjà surchargées. Il n'y aura pas d'arrêt, ni à Sartrouville, deuxième ville des Yvelines, terminus prochain de la Tangentielle Nord, ni à Houilles, alors que les trains actuels Paris Mantes qui seront remplacés par le RER E marquent l'arrêt. De plus, rien n'est prévu dans notre secteur pour le traitement des nuisances sonores ferroviaires, pourtant bien présentes (passage des trains de fret, y compris la nuit, pont métallique sur la Seine, etc). Les travaux débuteraient en 2013 et la mise en service intégrale est prévue aux alentours de 2020. L'horizon peut paraître lointain, mais il est important de s'en préoccuper car c'est actuellement que les décisions se prennent.

Notre Association suit ce dossier avec le Collectif d'associations le Cadeb, qui demandera des modifications au projet dans l'intérêt des habitants des communes de la Boucle. Une réunion publique aura lieu le jeudi 21 octobre à Houilles. Une forte participation est souhaitable.

A partir de la mi-septembre, des informations seront données sur le site Internet du débat public : <http://www.debatpublic-rer-e.org/>

HISTOIRE LOCALE

C'était Léon Fontaine

Dans le précédent Bulletin, nous avons laissé ce personnage alors qu'une rue venait de prendre son nom. Approfondissant les recherches sur lui, nous avons découvert une personnalité attachante bien loin du petit conseiller municipal falot qui n'a laissé que peu de traces dans les archives de la ville.

Il est né à Versailles en 1816: c'est déjà une anomalie. En effet, toute sa famille est originaire de Pontoise et alentour. Depuis le milieu du 17^{ème} siècle, la famille Fontaine a fourni plusieurs architectes, fontainiers, plombiers de grand talent qui ont œuvré dans cette région. Son père, juge au tribunal de commerce, architecte fontainier du roi, était le frère de Pierre Fontaine dont la carrière fut extraordinaire : débutée sous l'ancien régime il traversa tous les courants politiques de Louis XVI à Louis Philippe et devint sous le second empire Président honoraire du conseil des bâtiments civils. Cette carrière assez exceptionnelle vit naître des monuments parisiens que nous connaissons tous: les façades de la rue de Rivoli, l'arc de triomphe du Carrousel, la chapelle expiatoire du Bd Haussmann consacrée à la mémoire de Louis XVI, pour ne citer que les plus connus.

Notre Léon lui, se démarqua un peu semble-t-il de son illustre famille: en 1846 il se maria, avec Augustine Clémence Quiedeville, (fille de M.Quiedeville, rentier et propriétaire entre autre du château de la Vaudoire à Sartrouville) et l'acte de mariage précise que Léon est « marchand de nouveautés à Paris rue Saint Louis ». En 1867, il acheta à son beau père le château et le domaine (enfin ce qu'il en restait) et le voilà qui entre dans l'histoire de Sartrouville. Il semble que le couple y demeura fréquemment. Ils eurent 2 enfants, Elisabeth qui deviendra Mme Foulon et un petit Pierre François qui décèdera en 1878 à l'âge de 9 ans, à la Vaudoire.

Conseiller municipal après son beau père, Léon Fontaine a, dans son CV officiel de la ville, les mentions habituelles : « A toujours encouragé les sociétés fondées à Sartrouville, écoles bureaux de bienfaisance, sapeurs pompiers, fanfares » etc... de quoi mériter la reconnaissance de la ville mais tout cela est bien banal.

Avec Guy de Maupassant

C'est après la guerre de 1870 que nous trouvons les traces de son amitié avec Guy de Maupassant. En 1871 Guy de Maupassant prend avec un certain nombre de copains, dont Léon Fontaine un logement à Argenteuil (*Aspergopolis* !). Ils sont 5 garçons et 5 bateaux qui chaque dimanche sillonnaient la Seine d'Argenteuil à Sartrouville en passant par Chatou et la maison Fournaise. C'était une joyeuse bande de copains amateur de bonne chair, d'alcool, de filles... à laquelle se joignaient d'autres copains....

10 ans d'insouciance – Mais en 1880, à la mort de Flaubert, qui était son maître à penser, tout change pour Maupassant : il se met sérieusement à l'écriture et c'est « Une vie » premier roman, écrit en 6 mois à Sartrouville.

Il aimait retrouver sur nos rives le calme qui n'était pas de mise dans les autres guinguettes, il louait le 2^{ème} étage de la maison de Mme Levanneur au 32 rue de Seine. Sa chambre et celle de Léon Fontaine étaient séparées par le cabinet de travail de Guy qui servait de salon lorsque la joyeuse bande s'invitait, salon meublé de bric et de broc.

C'est à cette époque, le 19 Mai 1880 que la Commune de Sartrouville déclare que « Monsieur Léon Fontaine est exclu du conseil municipal pour manque d'assiduité, ne répondant à

aucune des convocations envoyées, sans raison valable » -. En canotier et maillot rayé, il avait bien d'autres choses à faire ! Entre les joyeux dimanches d'été, chacun retrouvait ses activités routinières mais beaucoup de courriers étaient échangés, notamment entre Guy et Léon.

En voici quelques extraits :

14 Août 1873 - *Mon cher Léon je viens te donner des nouvelles de la colonie d'Aspergopolis...dimanche nous avons eu la visite de Paul venant de Chatou avec Berthe...un camarade de Paul venu avec eux s'est trouvé indisposé de sorte que j'ai été obligé de m'embarquer à 10 h du soir pour reconduire à leur nid les deux tourtereaux. J'ai accompli sans accident ce dangereux voyage et pour ma récompense, Berthe m'a montré son c..*

Décembre 78 : *J'agis tout à fait avec toi sans gêne et te demande si tu peux me prêter 60 F jusqu'au jour de l'an...*

26 Décembre 1878 : *j'ai été te demander hier si tu voulais venir au Vaudeville mais ton larbin m'a dit qu'il y avait un dîner de famille...*

Etretat Septembre 1883 : *je te prie de me répondre par dépêche j'aurais besoin de « Frère Jean » (un bateau) pour une très mystérieuse promenade – Le bateau est-il toujours chez Fournaise ? – Je n'irai pas jusqu'à Paris mais m'arrêterai à Maisons Laffitte*

Les Cahiers Fontaine

Dans la maison de Sartrouville, Léon Fontaine « le malin Petit Bleu » (son surnom) était le confident privilégié de Maupassant. Il lui confiait ses notes, ses brouillons, ses textes inachevés que Léon Fontaine gardera précieusement. Ces œuvres fugitives seront publiées plus tard (en accord avec la mère de l'écrivain) sous le titre des Cahiers Fontaine et seront reprises ensuite dans d'autres éditions. En 1883 Maupassant lui dédicacera une nouvelle grinçante « *Les Sabots* » qui parut dans le journal Gil Blas du 21 janvier de la même année.

La dernière lettre trouvée est datée de Mars 1891, le ton en est mélancolique : *mon cher ami, je passerai tantôt au théâtre et prendrai une loge pour toi...pourquoi ne nous voyons plus jamais...je pars pour Nice après demain...à mon retour je te demanderai de nous retrouver et de nous voir un peu plus...*

Guy Maupassant est décédé le 6 Juillet 1893 des suites d'une syphilis, Petit Bleu, son Ami, Léon Fontaine l'avait précédé le 28 Août 1892 à La Vaudoire.

On terminera par une interrogation : la fontaine de la Place Nationale porte le nom de « Léon Fontaine » - Ses enfants ont voulu honorer leur père, mais n'ont-ils pas voulu également honorer à travers ce monument symbolique, la mémoire de toute la famille des Fontaine, au nom prédestiné ?

F.Denis – AHSE

- Erratum : dans le précédent article qui citait l'emplacement des ruines de l'Orangerie il s'agissait bien entendu du n° 26 de la rue et non pas 36

DANS LE QUARTIER... ET ALENTOUR

Fête et brocante de Sartrouville

Elle aura lieu le dimanche 26 septembre. Elle se déroulera principalement avenue Jean Jaurès et de la République.

Selon informations recueillies auprès de l'association des commerçants et artisans de Sartrouville (UCAPS), organisatrice de la manifestation, plusieurs rues de notre quartier seront également concernées, comme l'an dernier

(rues Jean Nicolle et Henri Dunant jusqu'à la rue Buffon, rue Buffon devant le centre administratif, avenues Mansart et Roger Salengro). Nous invitons donc les riverains à prendre leurs dispositions s'ils ont à circuler le dimanche de la manifestation. Nous veillerons à un bon respect du règlement de la brocante, notamment l'interdiction aux exposants d'utiliser les clôtures des riverains pour accrocher les objets mis en vente.

Revoilà le mobilier urbain

Le contrat J-C Decaux a pris fin en 2009 et la société Védiaud lui a succédé pour une durée de dix ans. Les ancrages au sol n'étant pas standard, la mise en place du nouveau matériel a pris plus de temps que prévu mais est maintenant quasiment terminée. Un plan de ville a été ajouté rue Roger Salengro, face à la mairie, à la demande de l'Association. En revanche, il n'y a pas dans le quartier de panneau réservé à l'affichage associatif.

La publicité mieux maîtrisée?

Le règlement local de publicité, *en vigueur à ce jour, date de 1989*. A l'époque, il a permis d'éviter les dérives, notamment en centre ville. Face à la gare, un immense panneau publicitaire défigurait le paysage. Il a été enlevé.

A ce jour, le règlement n'est plus adapté, car la ville a changé et ses habitants aussi: ils sont plus exigeants vis-à-vis de la publicité extérieure, qu'il s'agisse des enseignes des commerçants ou des panneaux d'affichage fixés au sol ou apposés sur les murs des bâtiments.

C'est pourquoi la municipalité s'est engagée dans la révision de son règlement local. Un bureau d'études a été choisi. Les associations de commerçants et de quartier seront consultées. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche.

Bientôt un pigeonier

L'objectif n'est pas d'accroître la population des pigeons, mais au contraire d'en limiter la prolifération. Le pigeonier qui sera bientôt installé parc du dispensaire permettra d'attirer les volatiles actuellement dispersés en centre ville, et de gérer les pontes. En effet, il faut éviter qu'une espèce ne prolifère aux dépens des autres. Le problème n'est pas spécifique à Sartrouville, mais méritait d'être traité. Ce sera fait désormais. Rappel: il ne faut pas nourrir les pigeons. En revanche, en hiver, on peut mettre à disposition des petits oiseaux des graines et des boules de graisse. Cela les aide à passer la saison froide.

Des ruches sur le toit de la mairie ?

Chacun sait que les abeilles sont utiles. Sans elles, de nombreuses variétés de plantes, de fleurs et de fruits seraient condamnées à disparaître. Un rucher ancien est installé au quartier de l'Union. Récemment, quelques ruches ont été installées sur la terrasse d'un bâtiment dans la zone d'activités sur le Plateau. Pourquoi pas sur le toit de la mairie ? La question est posée par l'Association. Reste à vérifier la faisabilité pratique.

La Constituante mieux éclairée

Les travaux se terminent. Tous les luminaires ont été remplacés et implantés à bonne distance (25 mètres en moyenne). Le nouvel éclairage sera de meilleure qualité lumineuse, économe en énergie, et plus fiable.

Bulletin rédigé par l'Association, le 24 août 2010